

Effectuer un bilan après un arrêt prolongé de la conduite

Après Eval+, qui permet d'effectuer une évaluation de départ, ENPC-EDISER a développé Eval Pratique pour proposer une évaluation aux élèves après un arrêt prolongé du cursus d'apprentissage. Objectif :



déterminer le volume de formation prévisionnel pour que l'élève termine son apprentissage. Eval Pratique évalue les compétences acquises et à acquérir, les capacités cognitives selon les tâches de conduite, les connaissances procédurales selon les tâches de conduite, l'implication et la motivation, ainsi que la capacité d'auto-évaluation. L'élève est ainsi évalué par un questionnaire d'informations sur le cursus suivi, une auto-évaluation du niveau atteint, une évaluation sur les connaissances procédurales fondamentales, sur la base de photos et questions et une évaluation des compétences acquises et à acquérir ou consolider, sur la base de situations vidéo et questions. De son côté, l'enseignant dispose d'un bilan de notations et un guide d'explications. ■